

*Approbation de Monseigneur l'Evêque  
de Saint-Hyacinthe.*

MON CHER MONSIEUR,

Je ne puis qu'approuver et louer la détermination que vous avez prise de fonder de bonnes écoles catholiques dans votre paroisse de Paincourt. C'est là, assurément, le seul moyen que vous avez de conserver intactes la nationalité et la religion de votre jeunesse canadienne : car, il est surabondamment prouvé que le Canadien qui perd et n'aime pas sa langue, perd et n'aime plus sa religion : et que, du moment qu'il ne parle plus que l'anglais, il se persuade qu'il peut et ne doit plus être catholique. Une autre raison bien déterminante, c'est que les écoles sans Dieu sont extrêmement préjudiciables aux enfants catholiques qui les fréquentent et pour leurs mœurs et pour leur foi. Vous faites donc acte de pasteur qui comprend son devoir, en vous efforçant de soustraire vos chers enfants aux dangers réels des écoles protestantes.

J'ai confiance que vous trouverez dans notre province des religieuses zélées qui voudront bien se charger de la tenue de vos écoles. Il y a là une ample et riche moisson à recueillir, et de précieux mérites à acquérir.

Mes vœux les plus ardents vous sont donc acquis, mon cher monsieur, pour la réussite entière et complète de votre projet, et je ne cesserai de le recommander à Dieu dans mes humbles prières.

Dans ces sentiments, je demeure bien sincèrement, mon cher Curé, votre tout dévoué en N. S.

† L. Z., EV. DE SAINT-HYACINTHE.

Saint-Hyacinthe 4 Avril 1884.

*Approbation de Mgr l'Evêque  
d'Ottawa.*

MONSIEUR LE CURÉ,

Votre projet de confier à des religieuses les écoles que vous vous proposez d'établir dans votre paroisse mérite, à mon avis, l'encouragement de tous les Canadiens.

Selon l'enseignement de l'Eglise, les parents sont tenus de donner à leurs enfants l'avantage d'une éducation vraiment chrétienne. Les pasteurs des âmes ont aussi le devoir de mettre tout en œuvre pour fonder des écoles catholiques.

Je ne puis donc qu'applaudir à l'œuvre que vous entreprenez, et je vous souhaite plein succès. J'ose espérer que vous trouverez dans la province de Québec une congrégation qui voudra vous seconder dans vos nobles efforts.

Veillez agréer, Monsieur le Curé, l'expression de la haute considération de votre très dévoué serviteur.

J. THOMAS, EV. D'OTTAWA.

Ottawa, 3 Avril 1884.

*Lettre de l'honorable ministre des  
travaux publics, Sir Hector  
Langevin.*

MON CHER MONSIEUR BAUER,

J'ai été bien aise d'apprendre que vous vous proposez d'adopter des mesures convenables pour mettre les écoles de Paincourt sur un bon pied, de manière à assurer à la jeunesse canadienne-française l'enseignement de la langue française sans oublier pour cela celui de la langue anglaise. Je suis convaincu que vous trouverez spécialement dans la province de Québec un accueil chaleureux, et qu'on vous aidera à réaliser votre projet. Quant à moi je contribuerai de mon obole à la bonne œuvre, aus-